

ETAPE 1

Assurez-vous préalablement de votre éligibilité à l'aide départementale en retournant le coupon ci-dessous à :

PAR COURRIER



Conseil départemental des Vosges
Mission Aménagement Numérique
8 rue de la Préfecture
88088 EPINAL CEDEX 9

PAR E-MAIL



amenagementnumerique@vosges.fr

ETAPE 2

Si vous êtes éligible, souscrivez un abonnement internet auprès d'un opérateur de votre choix.
Dans l'hypothèse d'un recours à une solution satellite, faites installer votre kit par un antenniste professionnel.

ETAPE 3

Pour percevoir la subvention, adressez dans les 6 mois suivant la souscription à une offre Internet, votre dossier de demande d'aide au Conseil départemental (coordonnées ci-dessus) composé de pièces justificatives qui vous seront demandées.



Coupon-réponse « Demande d'avis préalable » Aide individuelle à l'équipement en solution alternative d'accès à Internet

Nom :

Prénom :

Adresse de l'installation :

Adresse (si différente de celle de l'installation) :

Téléphone fixe du lieu d'installation (obligatoire) :

Téléphone portable : E-Mail :

Technologie envisagée ou choisie :

Kit satellite Box/Booster, 3G/4G Autre :

Le Conseil départemental peut me faire retour de son avis :

Par courrier postal Par messagerie électronique

Le Conseil départemental peut m'envoyer, le cas échéant, le dossier de demande d'aide :

Par courrier postal Par messagerie électronique

Date :

Signature :